



De la promotion des Lettres belges de langue française à leur enseignement

COMMUNICATION DE GEORGES-HENRI DUMONT ET DANIEL LAROCHE
A LA SEANCE MENSUELLE DU 8 JUIN 1991

Désireuse de connaître mieux l'état actuel de l'enseignement de notre littérature dans le réseau du secondaire, l'Académie avait invité à l'éclairer sur ce sujet M. Daniel Laroche, qui dirige la section pédagogique de la Promotion des Lettres belges de langue française. Cet exposé fut précédé par celui que M. Georges-Henri Dumont, consacra à la genèse de cette association sans but lucratif fondée en 1981, réintégrée aujourd'hui dans la Direction générale de la Culture et dont notre confrère est l'administrateur.

Communication de M. Georges-Henri Dumont

De tous les domaines concernés par une politique culturelle, le plus peuplé d'acteurs divers et le plus encombré d'obstacles agaçants est incontestablement celui des lettres. On s'y bouscule et souvent on y trébuche.

Bien sûr, il y a d'abord les auteurs dont le génie — ou, plus simplement le talent — échappe à toute politique. Du moins, dans les démocraties. Mais, sauf s'il se contente d'écrire pour sa seule satisfaction personnelle, ce qui est aussi rare que légitime, l'auteur n'existe que par ses lecteurs. C'est une évidence. Dès lors s'articule le système de l'édition, de la distribution, de l'information, de la critique.

Le système n'est simple qu'en apparence. Il s'avère, en tout cas, très fragile. Il suffit, en effet, qu'un de ses éléments ne fonctionne pas ou fonctionne mal pour qu'il s'enraye immédiatement. Un livre édité mais ne bénéficiant pas d'une distribution correcte ne trouve qu'une centaine de lecteurs puis tombe dans l'oubli. Un oubli parfois provisoire mais le plus souvent définitif. Il en va quasi de même en cas d'absence d'information largement répandue et, surtout, de critique.

Et c'est ici que doit intervenir la politique culturelle. Principalement celle des pouvoirs publics et celle des médias. C'est ici également que se profilent les obstacles. Je n'en ferai pas l'inventaire. Nous les connaissons tous dans leurs détails. Je ne citerai que celui de la plus redoutable des frontières. Celle-ci n'est ni linguistique ni douanière mais elle entrave systématiquement la diffusion de l'édition belge dans le pays qui devrait lui être le plus ouvert et ne cesse de proclamer officiellement son rôle majeur dans la défense de la francophonie. Il s'agit, du reste, moins d'un problème de relations extérieures que d'un problème de psychologie des peuples.

Mais je m'en voudrais de donner l'impression d'assombrir un tableau qui, en dépit de la persistance de taches noires, n'a cessé de s'éclairer, ces dernières années.

Faut-il vous le rappeler ? Depuis fort longtemps, il était devenu impossible de se procurer ailleurs qu'en bibliothèque les grandes oeuvres de notre littérature. Aujourd'hui, grâce à l'action concertée des pouvoirs publics et de quelques maisons d'édition, le lecteur trouve aisément en librairie des dizaines d'ouvrages dont la publication première s'inscrit dans une période de près d'un siècle et demi. Et le mouvement éditorial se poursuit. Notre Académie royale y participe, d'ailleurs.

Faut-il rappeler aussi l'ignorance dans laquelle nos lettres stagnaient jadis en dehors de nos frontières ? Aujourd'hui, des chaires de littérature française de Belgique ont été créées et fonctionnent dans des universités de maints pays d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. De nombreux numéros de revue, des mémoires universitaires, voire des études d'ensemble leur sont consacrés.

Des progrès considérables ont donc été accomplis. Une part du mérite en revient incontestablement aux pouvoirs publics mais il était apparu, dès les années 70, que les ministres et leur département ne jouissent pas toujours de la souplesse nécessaire à une politique culturelle digne de ce nom, qu'ils ne peuvent prendre

l'initiative de projets audacieux et courir le risque d'échecs. En un mot comme en cent, ils doivent pouvoir s'appuyer sur des ASBL dynamiques, libres de leurs mouvements, exemptes de pression politique.

Je me souviens de conversations que j'eus à ce sujet, notamment avec Paul Willems qui dirigeait alors le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et assurait son rayonnement. Et tout commença lors d'Europalia 1980 consacré à la Belgique.

Une librairie fut ouverte dans le hall d'animation du Palais. On y présentait le choix le plus complet possible d'ouvrages littéraires belges, de langue française et de langue néerlandaise. Ce fut un succès. Inattendu par son ampleur. Aussi bien, Europalia terminé, il fut décidé de poursuivre l'expérience et de l'affiner. À cet effet, une ASBL fut créée : « Promotion des lettres belges de langue française. » Comme nous l'espérions tous, Joseph Hanse accepta d'en assumer la présidence. Les statuts parurent au *Moniteur*, il y a un peu plus de dix ans, le 7 mai 1981¹.

Sans doute fallait-il s'y attendre : le pouvoir d'attraction de la librairie eut tendance à s'affaiblir. Ce qui incita les administrateurs de l'ASBL à accélérer le développement parallèle des autres activités prévues par les objectifs : rencontres avec des écrivains — y compris des écrivains européens — soirées d'hommage, présentation d'ouvrages nouveaux, publication de la brochure *Alphabet des lettres belges de langue françaises* objet de polémiques passionnées mais rapidement épuisée en librairie.

Puis il y eut le lancement d'un bulletin d'information pour lequel on emprunta un titre de Marcel Lecomte : *Le Carnet et les Instants*. Devenu un véritable magazine de poche, miroir fidèle et lisible de la vie de nos lettres, son public d'abonnés est aujourd'hui de 3 850 personnes. Plusieurs centaines de *Carnet* sont, en outre, diffusés par d'autres créneaux (France, écoles, foires du livre, etc.).

Tout ceci impliquait évidemment la création et la tenue d'un fichier bientôt informatisé, l'envoi d'invitations, la constitution d'une documentation appropriée et, partant, le renforcement de l'équipe de base qui sera de quinze personnes en 1990.

Ce renforcement progressif permit d'ajouter d'autres activités à la fonction initiale de la « Promotion des lettres belges de langue française ». Plus particulièrement, la production d'expositions itinérantes. Celle consacrée à Marie

¹ L'ASBL a eu pour directeurs Jacques Carion puis Emmanuelle De Schrevel.

Gevers commença sa carrière dès 1982. Elle fut suivie de beaucoup d'autres : Michel de Ghelderode, Paul Neuhuys et les éditions *Ça ira*, Guy Vaes écrivain et photographe, Au nord d'ailleurs, L'Œuvre au noir, du roman au film, Pierre Mertens l'Arpenteur, Surréalisme en Hainaut, Portraits d'écrivains belges, Maurice Carême, Avez-vous lu Norge ?, etc. En 1990, l'ensemble de ces expositions a représenté un total de 28 prêts, dont 4 en France et 24 en Belgique, y compris 3 en Flandre.

Autre création : celle d'un service de distribution en librairie, destiné à aider les éditions littéraires totalement dépourvues de possibilités commerciales. La croissance de ce secteur témoigne d'un besoin réel du service presté mais a contraint à la recherche de solutions spécifiques. En effet, la distribution par les soins de l'ASBL était passée de 250 titres environ en 1985 à plus de 800 en 1990, ce qui représentait plus de 350 transactions commerciales de vente de livres.

Et j'en arrive ainsi au fleuron de l'ASBL : sa section pédagogique chargée de sensibiliser le milieu scolaire à nos lettres et de faire pression sur l'élaboration des programmes. Daniel Laroche² nous en parlera avec une compétence inégalée et l'enthousiasme qui l'anime dans une activité menée souvent dans des circonstances difficiles.

Mon propos n'avait, du reste, d'autre but que de situer la section pédagogique dans l'ensemble de l'ASBL « Promotion des lettres belges de langue française » dont il est équitable de dire qu'en une décennie, elle a rendu à notre littérature des services qu'aucun pouvoir public n'aurait pu rendre à ce moment-là. Certes tous les objectifs ne furent pas pleinement atteints ; l'expérience des cinq années de promotion des lettres belges au Centre Beaunord et en France demeure décevante. Mais, sur le territoire belge, la moisson des résultats est à la mesure des risques pris, c'est-à-dire considérable.

L'heure est venue, pour les instances ministérielles de la Communauté française de Belgique, d'accentuer, avec tous les moyens dont elles disposent (ou devraient disposer) leur participation aux activités « inventées » par l'ASBL. Les chemins sont tracés ; il suffit de les élargir et de s'y engager à fond. Étant bien entendu que l'ASBL par sa présence et le développement de ses initiatives,

² Responsable, avec Joseph Duhamel, de la section pédagogique.

maintiendra le rayonnement de nos lettres au coeur du centre bi-culturel que constitue le Palais des Beaux-Arts où elle est née, il y a dix ans.

Communication de Daniel Laroche

Notre propos, dans les lignes qui suivent, n'est pas de présenter une étude scientifique sur la place faite à la littérature belge de langue française dans les écoles de la Belgique francophone. Plus simplement, il s'agit d'un tableau empirique, établi à partir des constats et témoignages rassemblés en bientôt six ans d'expérience à la « Promotion des Lettres belges de Langue française ». Certaines de nos conclusions risquent donc de présenter un caractère approximatif ou hypothétique, en dépit de quoi nous espérons qu'elles seront de nature à alimenter la réflexion. D'autre part, pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui, il n'est pas inutile d'examiner brièvement la situation telle qu'elle se présentait il y a une vingtaine d'années, et la manière dont elle a évolué ensuite. C'est à cela que nous nous emploierons dans un premier temps.

De façon très générale, on peut dire que, vers 1970, l'attitude des professeurs de l'enseignement secondaire en Belgique francophone à l'égard de « leur » littérature se caractérise par la méconnaissance, et même par une certaine condescendance. Il n'y a là rien de scandaleux, ou même d'anormal. Pour la plupart, les enseignants partagent en effet les préjugés du public cultivé : la littérature belge de langue française serait faite, pour l'essentiel, d'œuvres folkloriques ou régionalistes (*Le mariage de Mademoiselle Beulemans*, *Toine Culot*, etc.) — et, de toute façon, ne saurait se mesurer à la prestigieuse littérature française. Quelques rares auteurs semblent échapper à cette mésestime générale : Maurice Carême (dont on enseigne les poèmes à l'école primaire), Émile Verhaeren (qui figure dans de nombreuses anthologies), plus rarement Henri Michaux. Globalement, on peut estimer à 5 % ou moins la proportion d'enseignants qui s'intéressent aux auteurs de leur communauté, c'est-à-dire qui étudient chaque année en classe une ou plusieurs de leurs œuvres.

Les causes de cette situation ont fait l'objet de plusieurs études, et paraissent aujourd'hui assez claires. Nous évoquerons d'abord la formation des professeurs de

français. Pour les étudiants en philologie romane, il existe certes, depuis de nombreuses décennies, des cours de littérature belge de langue française dans les trois grandes universités francophones du pays (Bruxelles, Louvain, Liège) — mais ces cours sont facultatifs. Par contre, rien de comparable pour les régents « littéraires » (français-histoire). De plus, il faut rappeler qu'à cette époque, les cours de littérature dans l'enseignement secondaire sont fréquemment dispensés par des maîtres diplômés en philologie classique, en histoire ou autres disciplines connexes, et qui sont donc peu préparés à enseigner une littérature moderne.

Un deuxième facteur est à prendre en considération : le silence des programmes. De façon générale, en 1970, les programmes de français de l'enseignement secondaire, dans les deux grands réseaux (Enseignement catholique, Enseignement de l'État), sont quasi muets sur la question de la littérature belge. Or, même s'ils ne sont pas toujours suivis à la lettre par les enseignants, les programmes constituent à la fois des documents de référence et des incitants irremplaçables : que ce soit sur le plan des contenus ou celui des méthodes, ils forment un canal de diffusion qui n'a pas d'équivalent dans le monde scolaire. Il faut attendre les années 80 pour y voir apparaître des indications relatives aux lettres belges de langue française : « des textes de chez nous », « des textes de culture locale », les noms de créateurs de bandes dessinées comme Jacques Martin ou Hergé (Enseignement catholique, programme du troisième degré, 1980) ; « quelques textes des écrivains belges de langue française », « les principaux poètes français de Belgique », « Ghelderode » (en cinquième), « les principaux prosateurs français de Belgique » (en sixième) (Enseignement de l'État, septembre 1984). Paradoxalement, de telles mentions semblent d'ailleurs avoir disparu, ou du moins s'être raréfiées dans les programmes actuels.

Les manuels scolaires, de leur côté, présentent traditionnellement des concordances plus ou moins accusées avec les prescriptions des programmes. On ne s'étonnera donc pas que les ouvrages utilisés à l'école vers 1970 soient quasi exclusivement consacrés aux écrivains de France. Alors que la première moitié du vingtième siècle a vu se multiplier anthologies et histoires littéraires relatives au domaine belge, cette veine semble désormais tarie. Ou bien les manuels sont d'origine française, et ils délaissent complètement tout ce qui n'est pas français — une exception notable toutefois : le volume V du « Lagarde et Michard », consacré

au dix-neuvième siècle, comporte une annexe de 60 pages sur la Belgique francophone dans son édition de 1965 (mais cette annexe a disparu dans les éditions récentes...). Ou bien les ouvrages sont belges, et se montrent plus francophiles encore, sauf exceptions minimales ; ainsi, dans l'Enseignement catholique, la célèbre série des « Modèles français », au titre révélateur, qui n'admet que de rares Belges, dont Verhaeren. Ajoutons que les grammairiens belges, dans le choix de leurs exemples, ne sont guère plus chauvins : ainsi Grevisse, dans son *Bon usage*, se montre-t-il plus influencé par le prestige de l'Académie française que par celui du patrimoine national.

Moins directement lié au monde scolaire, un quatrième facteur de méconnaissance doit être évoqué : l'indisponibilité des œuvres en librairie. À l'époque dont nous parlons, les grands textes du passé sont souvent introuvables, sinon dans quelques bouquineries ou bibliothèques où ils s'empoussièrent paisiblement. C'est le cas pour les livres d'auteurs aussi considérables que Maeterlink, Rodenbach, Elskamp, Baillon, Gevers, Norge, Thiry et bien d'autres. Signalons toutefois quelques exceptions : la *Légende d'Ulenspiegel* est rééditée à la Renaissance du Livre, le théâtre de Crommelynck et Ghelderode est disponible chez Gallimard, *Mariages* et *Meurtres*, de Plisnier, existent en Livre de Poche, comme plusieurs romans de Simenon, tandis que Marabout republie divers récits de Jean Ray. Il convient de souligner le rôle d'un autre phénomène également dépendant de la logique éditoriale : leur nationalité n'étant généralement pas mentionnée par l'éditeur sur leurs livres, les auteurs belges publiés à Paris s'en trouvent *de facto* francisés. Il arrive donc fréquemment que ces écrivains soient reconnus et appréciés en Belgique non comme Belges, mais comme Français — ce qui, chez les francophones de Belgique, ne peut qu'accentuer encore l'effet de myopie dont nous avons parlé.

Nous terminerons par un aspect dont l'importance, sans doute, est moindre au point de vue du grand public, mais qui joue un rôle névralgique dans les milieux intellectuels et professoraux : l'orientation des études savantes. Toujours aux alentours de 1970, les travaux universitaires relatifs à la littérature belge de langue française se cantonnent à des points très précis d'histoire littéraire, à des éditions de textes peu connus ou de correspondances. Destinés à un public de curieux ou de chercheurs, ils ne se soucient guère de pédagogie, et ne sont pas directement

utilisables dans l'enseignement secondaire. Leur influence reste donc étroitement limitée. Elle ne peut en tout cas contrebalancer le poids des facteurs précédemment évoqués.

Telle est, en bref, la situation qui prévaut il y a quelque vingt ans. Elle va bientôt s'infléchir. Car, vers la fin des années 70, une redécouverte littéraire collective de grande ampleur s'amorce en Belgique romane. Sans doute n'est-elle pas étrangère à la mutation politique et institutionnelle que vit le pays à cette époque : l'identité nationale se trouvant mise à mal par l'affrontement des deux grandes communautés linguistiques, les francophones se mettent à la recherche d'une image et d'un passé propres, notamment dans le domaine du patrimoine artistique et littéraire. Sans cette évolution politique, on peut soutenir que le mouvement de redécouverte se fût tout de même produit ; il est assez clair, cependant, qu'il n'aurait connu ni le même rythme, ni la même intensité, ni la même diffusion. Pour le caractériser, le plus simple peut-être est d'évoquer successivement les principaux acteurs du changement.

Tout le monde s'accorde, aujourd'hui, à reconnaître le rôle décisif joué par les éditeurs, et plus précisément par leur entreprise de réédition intensive. C'est en 1976 que Jacques Antoine lance la collection « Passé Présent », où figurent bientôt des oeuvres de Baillon, Gevers, Hellens, Plisnier... Si le succès commercial est modeste, l'impact symbolique est considérable, et ne cesse de se renforcer au fur et à mesure que la collection se développe. Il serait injuste, néanmoins, de ne pas rappeler que cette série a été précédée par d'autres, telles que « Marabout fantastique » (Verviers), ou « Poètes d'aujourd'hui » (Seghers, Paris) — dont, il est vrai, l'ambition était plus partielle et le rayonnement plus limité. En 1983, les éditions Labor créent la collection « Espace Nord », dont la pénétration dans le monde scolaire sera considérable, en raison notamment du coût modique des volumes — et sans laquelle peu de choses eussent changé dans l'enseignement secondaire. Signalons enfin que d'autres rééditions, isolées, paraîtront en France (chez Gallimard, aux Nouvelles Éditions Oswald...) et en Suisse (Slatkine, L'Âge d'Homme).

Le mouvement de réédition n'eût pas atteint un public large s'il n'avait été relayé par les médias. Plusieurs journalistes de la presse écrite (*Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Cité*...) et de la RTBF s'empressent de faire écho aux parutions de

livres et de revues, parfois avec éclat (c'est le cas en 1980, année du Festival Europalia). Une lente prise de conscience, désormais, s'opère chez les francophones de Belgique. Elle est bientôt relayée par les pouvoirs publics. En janvier 1977, Marc Quaghebeur est affecté au Service des Lettres du Ministère de la Culture française ; sous son impulsion, l'aide au secteur littéraire va s'intensifier notablement, en faveur des rééditions, de la création théâtrale, de l'activité critique, mais aussi de deux organismes spécialisés dont le rôle ira grandissant : « Archives et Musée de la Littérature », « Promotion des Lettres belges de Langue française ». À partir de 1980, le premier connaît un renforcement de son équipe et une redéfinition de ses missions, un effort nouveau est fait en direction du public scolaire, avec la création d'une section audio-visuelle à laquelle est confiée la réalisation de montages de diapositives, de cassettes vidéo, etc. La même année, comme l'a rappelé M. Georges-Henri Dumont, est créée l'association « Promotion des Lettres belges ».

On observe également un regain d'activité dans le domaine des études littéraires. D'une part, intellectuels et chercheurs s'intéressent plus nombreux à la littérature de la Belgique francophone, qu'elle appartienne au présent ou au passé ; certaines périodes, comme celle du surréalisme, font l'objet d'une redécouverte qui s'apparente à une révélation. D'autre part, nourris par le développement récent des sciences humaines, les critiques jettent sur les œuvres anciennes un regard neuf, qui relance l'intérêt du public contemporain. Donnons rapidement quelques exemples. En 1976, parution d'un numéro spécial des *Nouvelles littéraires* dirigé par Pierre Mertens sous le titre « Une autre Belgique », puis d'un numéro spécial du *Magazine littéraire*. S'y font jour des témoignages et des préoccupations dont on retrouve l'écho dans une volumineuse livraison de la *Revue de l'Université libre de Bruxelles* en 1980, intitulée « La Belgique malgré tout ». La même année, naissance chez Labor de la collection « Archives du Futur », spécialisée dans l'édition d'études, de correspondances, de documents. Elle est suivie en 1983 par la collection « Espace Nord », où chaque œuvre rééditée est accompagnée d'une préface originale et d'une analyse approfondie.

Deux ans plus tard apparaît la revue *Textyles*, qui ressortit à la critique universitaire et se consacre exclusivement aux écrivains belges de langue française, tandis que les Éditions Labor lancent « Un livre, une œuvre », collection de livrets

spécialement adaptés aux besoins de l'enseignement secondaire. Quant à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, elle inaugure en 1990 deux collections au format de poche, « Poésie/Théâtre » et « Histoire littéraire ». Bref, articles, volumes et dossiers spéciaux se multiplient à un rythme inusité, un peu comme s'il fallait rattraper au plus vite un retard trop longtemps accumulé. Ce mouvement gagne rapidement l'étranger, si l'on en juge notamment par le nombre de revues qui, en France, en Italie, en Allemagne ou en Espagne, ouvrent leurs pages aux études littéraires belges. Ainsi, plusieurs universités françaises, qui possédaient un centre d'étude des littératures francophones, manifestent-elles un intérêt nouveau pour la Belgique : c'est le cas de Lille, Paris XII, Poitiers, Limoges et bien d'autres, avec lesquelles nos universitaires nouent des relations de plus en plus nombreuses.

Toute cette évolution explique les traits de la situation actuelle, notamment dans le domaine de l'enseignement secondaire. Le mouvement de redécouverte littéraire a, indubitablement, suscité chez les professeurs de français de notre communauté un changement partiel d'attitude. Tous n'ont pas, tant s'en faut, fait une place significative à la littérature belge dans leur enseignement. Mais le dédain de jadis a très fortement régressé : même les plus méfiants des enseignants ne peuvent plus ignorer aujourd'hui l'importance de l'enjeu. Ils sont en effet alertés, régulièrement, par divers biais. Ainsi les activités de formation continuée auxquelles ils sont conviés, Journées pédagogiques organisées par des Inspecteurs de l'Enseignement de l'État, ou sessions de recyclage mises sur pied dans l'Enseignement catholique. Plusieurs revues professionnelles consacrent des articles, ou même des numéros spéciaux, aux lettres françaises de Belgique : tel est le cas d'*Enjeux* (n° 4, automne 1983) ou de *Français 2000* (n° 109/110, juin 1986). À quoi il faut ajouter les Maisons de la Culture et les théâtres, dont les programmes font une place accrue aux auteurs belges francophones ; à titre d'exemples, citons la Maison de la Culture de Tournai et ses « animations scolaires » assurées par M^{me} Motte, le Nouveau Théâtre de Belgique et sa « Saison Crommelynck » en 1987.

Parmi tous les éléments qui ont entraîné un changement d'attitude chez les professeurs de français, on peut également évoquer l'activité pédagogique de l'association « Promotion des Lettres belges de Langue française ». Elle propose en effet aux enseignants un certain nombre de services, dont les plus appréciés

sont le prêt gratuit d'expositions aux écoles, l'organisation de visites commentées pour les classes intéressées, la mise sur pied de rencontres entre élèves et écrivains, l'abonnement gratuit au bulletin *Le Carnet et les Instants*, le don de livres aux bibliothèques scolaires, la fourniture d'informations et de documentation sur demande. Par sa présence constante sur le terrain scolaire, la section pédagogique est à même de recueillir les avis et témoignages des divers membres de la communauté éducative (élèves, enseignants, directeurs, inspecteurs, parents d'élèves), et, partant, d'orienter son activité de la manière la plus appropriée.

Divers constats ont pu, ainsi, être recueillis et synthétisés. Énumérons-en quelques-uns de façon succincte. Quantitativement, on peut estimer à environ 25 % la proportion de professeurs de français de notre communauté, qui, aujourd'hui, s'intéressent à la littérature belge francophone et en parlent dans leur classe. En effet, il y a actuellement de 3 300 à 3 400 professeurs de français dans l'enseignement secondaire, pour l'ensemble de la communauté française ; or, le fichier de la « Promotion des Lettres » recense près de 900 professeurs, lesquels, d'une manière ou d'une autre, ont manifesté concrètement leur intérêt pour les auteurs belges, notamment en suivant des séances de recyclage, en empruntant une exposition, etc. De l'un à l'autre, cet « intérêt » connaît évidemment une intensité très variable...

On peut répartir ces professeurs selon différents critères. Du point de vue géographique, la demande scolaire la plus forte émane du Brabant wallon (y compris Bruxelles), suivi par la province de Liège, le Hainaut, la province de Luxembourg, celle de Namur ; notons que les deux premières sont précisément celles où la densité du réseau scolaire est la plus grande. Approximativement, 50 % des demandes émanent du réseau catholique, 35 % du réseau de l'État, 15 % de l'Enseignement officiel subventionné et de l'enseignement privé. Comme il était prévisible, c'est l'enseignement général qui recourt le plus aux services de la « Promotion des Lettres », suivi par l'enseignement technique, puis par le professionnel. En ce qui concerne les niveaux, la cinquième et la sixième années (autrefois dénommées « poésie » et « rhétorique ») bénéficient à elles seules de deux tiers des interventions, chiffre qu'il faut assortir de deux remarques : d'une part, la cinquième paraît supplanter aujourd'hui la sixième, et, d'autre part, le

mouvement gagne progressivement les « petites » classes, même s'il n'est pas toujours facile de trouver des oeuvres et des thèmes adaptés aux jeunes élèves.

Pour prendre un biais parmi d'autres, notons que les visites commentées d'expositions se chiffraient à 91 en 1987-1988, à 78 en 1988-1989, à 136 en 1989-1990, à 106 en 1990-1991. Il arrive fréquemment que des professeurs prennent le relais du responsable de la « Promotion des Lettres », de sorte que, chaque année scolaire, entre 3 000 et 4 000 élèves sont touchés par ce type d'activité. En outre, diverses écoles organisent des « semaines » ou des « quinzaines » de littérature belge francophone, avec exposition, conférence, spectacle, rencontre avec un (des) écrivain(s), jeu-concours pour les élèves, etc. Ce genre de manifestation permet d'obtenir un effet promotionnel remarquable dans toute l'école. Cependant, quelle place exactement les professeurs font-ils aux auteurs belges de langue française ? Elle est très variable. Ceux qui font partie des 25 % précédemment évoqués abordent vraisemblablement au moins une oeuvre de nos auteurs, dans leur classe, au cours de chaque année scolaire. Certains, plus rares, arrivent à présenter quatre ou cinq auteurs différents, ou à brosser un panorama plus large. Quelques-uns exigent de leurs élèves qu'ils consacrent au moins un travail de français à un auteur belge... On voit que le chiffre de 25 % doit être considéré avec beaucoup de nuances.

L'on peut d'autre part s'interroger sur l'identité des auteurs étudiés dans le secondaire. D'après les renseignements recueillis, le classement s'établit comme suit (par ordre décroissant d'importance) en premier lieu, Simenon (*Le Bourgmestre de Furnes*, etc.) puis Gevers, avec *La Comtesse des digues*, *Madame Orpha* ; Ghelderode (*Escurial*), De Coster (*La Légende d'Ulenspiegel*), Ray, Michaux (*Plume*), Malva, etc. Ce palmarès appelle évidemment quelques remarques. Le succès de Simenon s'explique en partie par la faveur dont jouissent les genres « para-littéraires » depuis les années 1970, en partie par le caractère très abordable de ses romans, mais peut-être aussi par l'abondance de la littérature critique qui le concerne. De même, *Escurial* est une des pièces les plus courtes et les plus clairement structurées de Ghelderode, l'une des seules qu'on puisse aisément faire jouer par les élèves. On note que le choix ci-dessus est influencé par le catalogue de la collection « Espace Nord » ; dont nous avons précédemment souligné la bonne implantation en milieu scolaire. Plus généralement, il apparaît

que les professeurs font souvent preuve d'un certain conservatisme, répugnant à s'aventurer dans des œuvres qu'ils connaissent mal, ou qui ne jouissent pas d'une notoriété suffisamment large. Ainsi témoignent-ils souvent d'une relative perplexité : « que choisir ? » signifie en fait pour eux « qu'est-ce qui va marcher dans ma classe ? ». C'est pourquoi ils tendent à retenir les œuvres qui sont réputées avoir « fait leurs preuves » au point de vue pédagogique — souvent celles-là mêmes qu'on leur a enseignées durant leurs propres études. Dans une large mesure, cette attitude explique la relative lenteur du monde scolaire à (re)découvrir des domaines peu connus, et confirme l'utilité de travaux critiques appropriés, autant que des séances de recyclage.

Mais les professeurs de français interrogés sur la question évoquent également un certain nombre d'obstacles, parmi lesquels domine le problème des livres. D'abord, plusieurs d'entre eux déplorent l'absence d'un bon manuel d'histoire littéraire pour la Belgique francophone. La disparition du volume *La littérature française de Belgique*, de Frickx et Klinkenberg (Nathan-Labor, 1980), semble avoir laissé un vide que rien n'est venu combler. Notons au passage que les programmes actuels ne font plus guère de place à l'histoire littéraire, et à la succession chronologique des courants et des générations ; mais il n'est pas interdit de penser que la perspective historique reste un objet de nostalgie chez beaucoup d'enseignants, et qu'on la réintroduira quelque jour au cours de français, fût-ce sous une forme plus moderne. En tout état de cause, une histoire littéraire bien documentée, rédigée avec clarté, assortie éventuellement d'une partie anthologique, d'une bibliographie et d'index, reste toujours un outil précieux dans la préparation des cours de littérature, quelque soit leur orientation.

Ensuite, les textes eux-mêmes ne semblent pas aussi aisément disponibles qu'aurait pu le laisser espérer le mouvement de réédition. Certes, les collections « Passé Présent » et « Espace Nord » sont présentes dans les grandes librairies des villes importantes, mais leur diffusion est plus clairsemée ailleurs ; quant aux œuvres publiées chez de petits éditeurs français ou étrangers, elles sont encore moins accessibles aux professeurs de province. Un autre obstacle de taille intervient ici : il est souvent difficile de faire acheter aux élèves, par année, deux ou trois livres qui ne soient pas à strictement parler des ouvrages scolaires. Autant les dépenses relatives aux loisirs ou aux vêtements sont généralement acceptées sans

grande difficulté, autant l'acquisition d'un roman ou d'une pièce de théâtre est envisagée avec réticence par les adolescents. Une solution partielle à cette question pourrait être trouvée dans le développement des bibliothèques scolaires, dont quelques-unes fonctionnent remarquablement ; encore faudrait-il prévoir plusieurs exemplaires de chaque œuvre étudiée en classe... Signalons aussi que certains enseignants se plaignent toujours de l'insuffisance des études critiques, lesquelles leur sont indispensables pour préparer leurs cours. Peut-être sont-ils mal au courant de ce qui existe aujourd'hui en la matière si les travaux à caractère pédagogique étaient encore rares jusqu'il y a peu, le fait est qu'ils se multiplient aujourd'hui à un rythme satisfaisant.

Telles sont les observations synthétiques que l'on peut faire sur la situation de nos lettres dans l'enseignement secondaire actuel. Nous proposerons, pour terminer, quelques réflexions de nature davantage prospective. Tout d'abord, on ne peut s'interroger sérieusement sur l'avenir si l'on feint d'ignorer la crise de la lecture qui sévit actuellement chez les jeunes, et handicape sérieusement l'enseignement de quelque littérature que ce soit, comme d'ailleurs celui d'autres disciplines. Il n'est évidemment pas question de baisser les bras purement et simplement ; de l'avis de tous, l'accès direct de l'élève au texte reste une donnée pédagogique indispensable. Mais, pour faciliter cet accès, il n'est pas inutile d'explorer des voies nouvelles. Ainsi, les élèves étant fortement imprégnés d'images de toutes sortes dès leur plus jeune âge, le recours transitoire aux supports audio-visuels peut s'avérer précieux : montages vidéo, captations théâtrales télévisées, expositions à forte teneur iconographique ont précisément connu un développement appréciable ces dernières années dans le domaine des lettres belges de langue française, et se sont avérés de précieux auxiliaires.

D'autres moyens ont été utilisés avec profit. Ainsi la rencontre avec un écrivain, en classe, après des lectures et une préparation appropriées : pouvoir dialoguer avec l'auteur donne aux élèves une image plus vivante de la création littéraire, qui cesse de leur apparaître comme un univers lointain, sinon abstrait, pour devenir une activité contemporaine, nourrie des problèmes, des hantises et des contradictions du temps présent. Accomplir un travail personnel créatif à partir d'une œuvre littéraire (comme l'adaptation d'un récit en roman-photo...) suscite également chez l'élève une approche mentale plus active, plus engagée.

L'accroissement de la demande documentaire adressée à la « Promotion des Lettres belges » est significative à cet égard. L'existence et la disponibilité de bonnes sources documentaires constituent d'ailleurs un stimulant puissant à la multiplication de travaux et de mémoires d'étudiants ; aussi ne peut-on que se réjouir de l'informatisation actuellement en cours aux « Archives et Musée de la Littérature ».

Une question ne saurait manquer de se poser tôt ou tard dans quelle mesure faut-il (ou non) institutionnaliser la présence de la littérature belge au cours de français ? On constate que ce sont souvent les mêmes professeurs et les mêmes écoles qui manifestent de l'intérêt pour nos lettres : on serait tenté de conclure que, pour atteindre les autres, il sera nécessaire de recourir à des canaux plus officiels, sinon plus contraignants. Un axe d'intervention à première vue tout indiqué est celui des programmes de français. Or, ces programmes, comme ceux des autres branches, sont mis au point au terme de longues procédures dans lesquelles jouent un rôle-clé les commissions de programmes, propres à chacun des deux grands réseaux d'enseignement, et jalouses à juste titre de leur indépendance. Il est donc exclu d'espérer des changements rapides et spectaculaires, qui risqueraient d'ailleurs d'être mal ressentis par les enseignants eux-mêmes. Peut-être pourrait-on imaginer une période de transition de quelques années, pendant laquelle les programmes seraient assortis de simples suggestions relatives aux auteurs belges de langue française ; le passage à l'injonction ne se ferait qu'en un second temps.

Dans l'état actuel des choses, il est évidemment utopique d'envisager la création d'un cours obligatoire de littérature française de Belgique dans l'une des six années de l'enseignement secondaire. Non seulement les grilles sont d'ores et déjà surchargées, mais une mesure autoritaire risque de produire l'effet inverse du but recherché : elle fera de cette matière une contrainte supplémentaire, avec les réactions de rejet qui pourraient s'ensuivre. Notons au passage qu'un cours spécifique constituerait pourtant la seule manière de donner aux élèves une vue historique cohérente de l'évolution littéraire de la Belgique francophone. Quoi qu'il en soit, la solution la plus réaliste consiste à intégrer des œuvres belges dans le cours de littérature française, ce qui permet des comparaisons profitables, et évite de créer un « ghetto » littéraire belge. De telles dispositions n'ont guère de chances

de produire des miracles si l'on ne cherche, parallèlement, à améliorer la formation des maîtres. Il faudrait étudier la possibilité de rendre le cours de littérature belge obligatoire pour tous les étudiants romanistes — qui sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à le suivre.

C'est chose faite à Liège depuis trois ans : pourquoi pas à Bruxelles et à Louvain ? Il faudrait, d'autre part, trouver le moyen de sensibiliser les instituteurs et les régents. Plusieurs professeurs se plaignent de ce que les moyens et les initiatives sont rares dès qu'il s'agit des « petites » classes ; il est vrai qu'ici se pose le problème du niveau de difficulté des œuvres elles-mêmes, peu d'auteurs belges ayant écrit pour la jeunesse. En toute hypothèse, il est nécessaire de soutenir les activités de recyclage consacrées à la littérature belge de langue française — notamment en permettant un aménagement des horaires des professeurs, de sorte qu'ils puissent se libérer sans trop de difficultés pour participer à de telles activités.

Rappelons enfin qu'on ne dispose pas d'informations précises et complètes sur la présence réelle de notre littérature dans le monde scolaire. Pour s'en faire une idée rigoureuse, le seul moyen serait de procéder à une vaste enquête auprès des enseignants de français, sur base d'un protocole soigneusement établi. Les points hâtivement soulevés dans les lignes qui précèdent s'en trouveraient éclairés d'une façon plus large et plus précise. Peut-être même une telle consultation ferait-elle apparaître davantage de raisons d'espérer que, limité par nos sources d'information, nous n'avons pu en reconnaître.

Copyright © 1991 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Georges-Henri Dumont et Daniel Laroche, *De la promotion des Lettres belges de langue française à leur enseignement* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1991. Disponible sur : < www.arllfb.be >